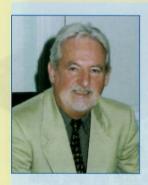


# La du MAIRE

numéro 14 - février 2007



### EDITO

Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Le Maire et son équipe municipale ont déjà dit STOP!

Les rumeurs et la désinformation persistent sur un hypothétique « bétonnage de Mennecy ». Le Maire et son équipe municipale tiennent à vous rassurer, s'il en est encore besoin. Nous profitons tous du cadre de Mennecy. Nous sommes nombreux à nous être installés à Mennecy pour cette raison. Nous n'allons donc pas donner de jours heureux au bétonnage, n'en déplaise à certains qui n'ont pour seul but, par cette désinformation, que de susciter des peurs. Conscients des temps très politisés qui approchent, méfions nous des basses besognes. Tout ceci dans le respect de la loi et notamment de celle d'un probable droit au logement opposable.

Le Conseil Municipal a voté, le 13 décembre 2006 à l'unanimité, une délibération précisant bien clairement que tous travaux de construction notamment dans le quartier Darblay et du Champoreux sont totalement stoppés, en attente des conclusions sur les études de circulation qui vont être menées.

Des réunions publiques ont été tenues pour informer les Menneçois. Cependant, si quelques questions se posent encore, le Maire et son équipe se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter.

En matière de politique de la ville, il y a toujours les empêcheurs de tourner en rond et les inimitables sceptiques. Entre les deux, la compréhension n'est pas toujours facile. Nous citerons pour terminer Jacques PREVERT qui l'avait bien compris : « Il suivait son idée, c'était une idée fixe et il était surpris de ne pas avancer ».

Avec mes sentinents sincure at devoued

> Joël MONIER, Maire de Mennecy Vice-Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

## DÉLIBÉRATION VOTÉE LE 13 DÉCEMBRE 2006

Objet : création de la commission consultative circulation et autorisation de consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'une étude de circulation sur la commune

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT l'enjeu de développement urbain important que constituent les sites du Champoreux et de l'avenue Darblay, compte tenu de leur articulation sur l'avenue de Villeroy et du trafic routier supplémentaire qui sera généré par les projets d'aménagement sur la commune,

CONSIDERANT la nécessité de recourir pour la mise en œuvre de toute procédure à l'aide d'un bureau d'études spécialisé notamment pour analyser la circulation actuelle et l'impact de la circulation à venir sur le secteur communal,

CONSIDERANT la nécessité d'analyser conjointement les impacts, notamment pour la circulation, des deux projets de ZAC à l'échelle communale et éventuellement supracommunale, compte tenu de la complexité des opérations à mettre en œuvre combinant plusieurs types de constructions et d'équipements,

### APRES DELIBERATION,

**DECIDE** la création d'une Commission Consultative Circulation afin de valider le cahier des charges de l'étude de circulation, d'assurer le suivi de la consultation et de la prestation, et se composant des représentants :

- de la Commission Urbanisme et Travaux,
- du Conseil Général de l'Essonne,
- de la Communauté de communes du Val d'Essonne,
- du Bureau d'études circulation, après sa sélection,

étant précisé que les aménageurs potentiels ou assimilés pourront également être associés au gré des besoins techniques de l'étude.

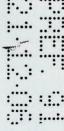
AUTORISE le Maire, dans le respect du Code des Marchés Publics, à procéder à la consultation des bureaux d'études en vue de la réalisation d'une étude de circulation sur le secteur communal.

**DECIDE** d'inscrire à titre de provision un crédit de 50 000 euros HT (soit 59 800 € TTC), lequel sera à imputer à l'article 2031 du budget 2007.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR: 31 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 ABSENT: 2





# Ça s'est passé en Janvier

### EN DIRECT DE LA MAIRIE

### **Inscriptions des jeunes** sur les listes électorales

es jeunes nés entre le 1e mars 1988 et le 28 février 1989 ainsi que les jeunes qui atteindront 18 ans entre le 1° mars 2007 et la veille du 1° tour des deux scrutins programmés en 2007, sont priés de se faire connaître en Mairie, au service élections avant le 20 février 2007.

Il devront se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'une attestation d'hébergement de

Renseignements au 01.69.90.80.30.

### 1301 inscriptions en 2006

Nous vous parlions le mois dernier du grand nombre d'inscriptions sur les lis-electorales. C'est désormais officiel, **du 8** novembre au 31 décembre 2006, vous êtes 695 personnes à vous être inscrits pour exercer votre droit de vote. Cet élan de crits sur les listes électorales de 10 357.

### **ATTENTION** Nouveau découpage des bureaux de vote à Mennecv

bureaux de vote. Le groupe scolaire des Myrtilles est divisé en trois bureaux.

### **BUREAUX DE VOTE**

- MAIRIE (B1)
- Place de la Mairie
- VERVILLE I (B2) Groupe Scolaire de la Verville Place de la Verville
- JEANNOTTE I (B3) R.M.S de la Jeannotte Avenue de la Jeannotte
- MYRTILLES I (B4) Groupe Scolaire des Myrtilles Avenue de Neufville
- VERVILLE II (B5) Place de la Verville
- ESPACE MARIANNE (B6)
- 7, Rue de L'Arcade JEANNOTTE II ( B7)
- Avenue de la Jeannotte
- MAIRIE ANNEXE (B8) 65, Bd. Charles. de Gaulle
- MYRTILLES II (B9)
- Groupe Scolaire des Myrtilles Avenue de Neufville • MYRTILLES III (B10)
- Avenue de Neufville

### Peilleurs væux pour 200 oël MONIER et son équipe municipale ont présenté, le 12 janvier, leurs vœux à la population. Les Menneçois étaient accueillis dans une ambiance Jazz grâce au Conservatoire Municipal. Après avoir dressé un état des lieux de la situation mondiale, le maire de Mennecy a présenté les réalisations de la commune par le biais d'un support visuel. Il a mis à l'honneur deux personnalités : le major RENAUX qui vient de prendre sa retraite et Thierry FARGANEL de la DDE qui nous quitte **pour d'autres destinations.** Plus de 450 personnes se sont ensuite retrouvées autour d'un cocktail dans la salle socio-culturelle.

### Un TERRITOIRE toujours aussi DYNAMIQUE pour 2007



e 16 janvier, c'était au tour de l'intercommunalité de présenter ses vœux. Regroupant 17 communes dont Mennecy, la Communauté de Communes du Val d'Essonne avait choisi le Parc de Villeroy pour

l'événement. Bonne occasion pour Bernard BOULEY, Président délégué aux Affaires Economiques de rappeler le dynamisme dont fait preuve ce territoire avec notamment en 2006, 170 créations d'entreprise. Les nouvelles possibilités offertes aux sociétés (Site Internet,...) connaissent un succès certain.

### Découvre ta ville sur Internet



e Centre de Loisirs proposait aux enfants, pendant les vacances de Noël, de découvrir Mennecy par le biais du site Internet de la ville. Les

réponses aux vingt questions posées étaient à trouver sur le site www.mennecy.fr. Bon moyen de découvrir Mennecy en surfant sur la toile. Un remerciement tout particulier à l'école de la Jeannotte pour avoir prêté sa salle informatique et bravo à tous les enfants très informés sur la vie de leur commune.

### TITIEN.



### le portraitiste des rois

e Pôle Loisirs Découvertes organisait sa première sortie 2007 le 13 janvier dernier. En mettant Titien à l'honneur, le Musée du Luxembourg nous proposait un voyage au cœur de la Renaissance Italienne.

Dans une ambiance toujours aussi conviviale, la sortie s'est très bien déroulée.

### En présence de Monsieur MONIER et sous la baguette de Francis POTTIEZ,

80 musiciens de l'Association Musicale de Mennecy ont donné un magnifique concert.



# C'est dans l'air

### **inscriptions** scolaires 2007/2008



ous avez jusqu'au vendredi 7 avril 2007 pour effectuer les inscriptions scolaires de vos enfants entrant en CP ou en maternelle et pour tous les nouveaux habitants. Ces inscriptions se font en Mairie Annexe les :

#### Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h15 Samedi de 9h à 11h15

Vous devez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Renseignements au 01.69.90.80.68 ou par mail: scolaire@mennecy.fr

### « Les Lettres de mon Moulin »

A Iphonse Daudet s'est installé dans notre mémoire par les fabuleuses histoires qui ont bercée notre enfance. L'Espace Culturel vous propose de revivre ces formidables souvenirs grâce

à l'adaptation des « Lettres de mon moulin » par la Compagnie Ecla Théâtre sur une mise en scène de Pierre Laure.

Samedi 10 mars 2007 à 20h30 **Espace Culturel** Jean-Jacques Robert



Tarifs: Catégorie 1:28 € Catégorie 2 : 23 €

Renseignements et réservations au 01.69.90.04.92

# Show Music Hall

### avec le CCAS

Centre Communal d'Action Social propose aux personnes de plus de 65 ans un spectacle Cabaret, le 24 mars prochain à 14h00 à l'Espace Culturel. Au



programme « Talon Rouge » et sa troupe d'une dizaine d'artistes. De la Salsa à la Samba, du Cancan aux Claquettes, de Carmen à Mylène Farmer, voilà quelques ingrédients de cette soirée.

Ce spectacle est gratuit. Vous devez réserver ou vous inscrire auprès du CCAS au 01.69.90.61.90, sur place ou par courrier : Avenue de la Jeannotte - 91540 Mennecy.

### Service jeunesse de Mennecy

Programme Vacances de Février 2007 Maison des Jeunes de la Jeannotte



• Lun	<b>19</b> cinéma	• Lun	26Sortie quartier chinois
• Mar	20Lampion Chinois	• Mar	27Foot en salle
• Mer	21Jeux de société	• Mer	28Repas chinois, dvd
• Jeu	22 Patinoire	• Jeu	1er Cosmic Laser

8.....Repas chinois, dvd .....Cosmic Laser

• Vend 23......Grand Buzz • Vend 2.....Repas, bowling Ouverture des réservations : 7 février - Tél. : 01 69 90 53 44

ATTENTION: Pour le séjour hiver du 17 au 24 février, il reste quelques places disponibles Tél: 01 69 90 71 22

### BON A SAIJOIR...

### Avis aux futurs étudiants en I.U.T.



'LU.T. d'Evry Val d'Essonne organise une journée « Portes Ouvertes ». Cette journée a pour but de renseigner et d'aider dans leur orientation, les élèves de terminale et les étudiants intéressés par les enseignements dispensés par Si vous souhaitez rencontrer les profes-

> Samedi 10 mars 2007 de 10h à 17h Renseignements sur www.iut-idf.org

**L'LU.T. d'Orsay** propose aussi sa journée Portes Ouvertes à la même date :

Samedi 10 mars 2007 de 13h30 à 17h30 Renseignements sur www.iut-orsay.fr

### DERNIÈRE MINUTE

### **Pôle Loisirs** Découvertes

evant l'engouement pour la sortie du Pôle Loisirs Découvertes du 17 mars 2007 au Musée Jacquemart-André et à l'opéra Gamier, UN DEUXIÈME CAR est



organisé à la même date. Attention, il ne reste déjà plus que quelques places compte tenu de la liste d'attente importante.

Réservez dès maintenant par téléphone au 01.64.57.30.82 ou 01.64.57.17.80

### 1 geste - 1 geste - 1 geste

1 geste pour l'environnement 1 geste

geste

Qesi

### **JE BOIS L'EAU DU ROBINET**

oeste L'eau du robinet est parfaitement potable, sauf avis contraire de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale. En France, la consommation d'eau en bouteille a été multipliée par 2 en 20 ans, ce qui représente des milliers de kilomètres parcourus, des tonnes de carburant consommé et de CO2 émis avant d'arriver sur notre table. Sans compter les milliards de bouteilles plastiques qui en résultent. Seules 4 bouteilles sur 10 sont recyclées : pensez à les trier !

Pour retirer le goût de chlore, on peut fixer un filtre sur le robinet (s'assurer qu'il ne supprime pas aussi les sels minéraux comme le calcaire, indispensable à la santé). Plus simplement, le problème peut aussi être résolu en versant l'eau dans une carafe, le chlore s'évaporant au contact de l'air.

En France, I % seulement de l'eau du robinet est destiné à la boisson alors qu'environ 140 litres d'eau en bouteille sont consommés par an et par habitant. L'eau minérale coûte au minimum 50 fois plus cher que l'eau du robinet.

1 geste - 1 geste - 1 geste

### La Planète vous dit « MERCI »

a campagne sur le compostage individuel, initialisée par le département dans le cadre de la politique nationale de réduction des déchets à la source, rencontre un engouement menneçois évident. mai dernier, la commune a mis au service de la population des composteurs individuels à petit prix grâce aux subventions du département, du SIREDOM (notre syndicat de traitements des déchets) et de l'ADEME (Agence Départementale pour

l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie).

Ainsi les Menneçois ne paient que 30 % du coût, soit 10,66 € pour un composteur en plastique et 21,51 € pour un composteur en bois.

Depuis le début de cette opération, 40 personnes ont été dotées de composteurs individuels. Face à la forte demande des menneçois en septembre



2006, la commune a commandé 140 composteurs supplémentaires afin de répondre à leurs attentes. Aujourd'hui, il ne reste plus que 26 composteurs en bois et 11 en plastiques de disponibles. Les personnes intéressées doivent donc s'inscrire au plus vite sur la liste des réservations en contactant le service Environnement au 01.69.90.87.61 ou par mail : environnement@mennecv.fr.

De l'avis général, les habitants sont très satisfaits de leur nouveau

composteur. Chacun contribue ainsi à la réduction des déchets et tous les adeptes du compostage

peuvent obtenir du compost de bonne qualité sans recourir à la plate-forme SIREDOM.

Et surtout, la planète leur dit merci!!



LA LETTRE DU MAIRE Nº 14 - février 2007

MAIRIE Tél.: 01 64 57 30 82 Fax: 01 64 57 30 61

Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Directrice de la rédaction : Madeleine FIORI, Adjoint au Maire chargé de la Communication - Rédactrice en Chef : Delphine HINARD Réalisation: WILLAUME-EGRET - 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage à 5600 exemplaires